

CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	13
VOTANTS :	15
POUVOIRS :	2

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 07/05/2021**

Date de convocation : 03/05/2021
Date d'affichage : 03/05/2021

*L'an deux mille vingt-et-un le sept mai à dix-sept heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni
dans la salle socioculturelle, sous la présidence de
Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard, Maire*

*Présents : FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, MULLER Laurent,
SCHLEGEL Régis, SORRENTINO Claudia, KOELSCH Guillaume, PEIFER Michelle, STERN Didier,
DUBOCQUET Sylviane, BODO Bénédicte, SCHMITT Jean-François*

*Absents représentés/excusés :
MEYER Laure, procuration à Bernard JEDAR
NACHI Lahcène, procuration à SCHMITT Jean-François*

Absents non excusés :

M.STERN Didier a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

ORDRE DU JOUR

Institution et vie politique

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 09/04/2021

Urbanisme

3. Signature d'un Projet Urbain Partenariat (PUP) – lotissement rue de la barrière - avenant

Domaine et Patrimoine

4. Achat de parcelles – conseil de fabrique de Zetting

Fonction publique

5. Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences
6. CDG57 - Mise en place d'une mission d'aide au calcul d'allocation chômage (document en annexe)

Finances locales

7. Décision modificative budget principal 2021
8. Loyer restaurant – remise covid

Intercommunalité

9. Création réseau de sentiers de randonnée pédestre

Culte

10. Approbation de la modification des circonscriptions territoriales de l'Eglise de confession d'Augsbourg d'Alsace Moselle (documents en annexe)

Divers

11. Divers et communication
12. Décisions prises par délégation

M. le Maire ouvre la séance à 17 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Le quorum, avec 13 présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Les procurations suivantes ont été reçues :

- ✓ MEYER Laure procuration à Bernard JEDAR
- ✓ NACHI Lahcène procuration à SCHMITT Jean-François

Institution et vie politique

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Vu l'article L2121-15 du CGCT

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne STERN Didier, secrétaire de séance.

2. Approbation du compte rendu de la séance du 9 avril 2021

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 9 avril 2021.

Urbanisme

3. DCM2021027 - Signature d'un Projet Urbain Partenariat (PUP) – lotissement rue de la barrière - avenant

Le conseil municipal, Après délibération, **à l'unanimité** Autorise le maire à signer l'avenant n° 1 à la convention PUP du lotissement rue de la barrière, le périmètre d'application étant modifié.

Domaine et Patrimoine

4. DCM2021028 - Achat de parcelles – conseil de fabrique de Zetting

Le conseil municipal, Après délibération, **à l'unanimité**, Accepte de se porter acquéreur des parcelles suivantes, propriété du Conseil de Fabrique de l'Eglise de Zetting :

- Section 2 – parcelle 606 d'une surface de 1.26 ares
- Section 2 – parcelle 628 d'une surface de 0.36 ares
Au prix de 4 200 € l'are soit un total de 6 804 €

Il Autorise le Conseil de Fabrique de l'Eglise de Zetting à vendre les parcelles susmentionnées,

Fonction publique

5. DCM2021029 - Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences

Le conseil municipal, Après délibération, **à l'unanimité**, décide de créer un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes :

- Contenu du poste : ouvrier communal en charge de l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments communaux
- Durée du contrat : 6 mois renouvelable dans la limite du dispositif
- Durée hebdomadaire de travail : 35 heures
- Rémunération : SMIC +5 %

6. DCM2021030 - CDG57 - Mise en place d'une mission d'aide au calcul d'allocation chômage

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide De conventionner avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle pour une mission d'aide au calcul d'allocation de retour à l'emploi.

Finances locales

7. DCM2021031 - Décision modificative budget principal 2021

Le conseil municipal, Après délibération, **à l'unanimité**, Décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget primitif 2021 :

Ouverture des crédits

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
20	2051	128 – matériel informatique	Concessions informatiques	+7 349.20
21	2111	091 -Acquisitions terrains	Achat de terrains	+ 32 327.00
21	21318	120 – salle socioculturelle	Autres bâtiments	+2 725.00
21	2152	133 – panneaux signalétiques	Installations de voirie	+1 000.00
21	21312	138 - Groupe scolaire	Bâtiments scolaires	+2 016.00
21	21534	148 – Eclairage public	Réseaux d'électrification	+9 357.00
21	2188	151 - matériel technique	Autres immobilisations	+ 366.85
21	21721	177 – plantations diverses	Plantations d'arbres et arbustes	+692.75
21	2135	179 - aire de jeux	Installations matériel et outillage	+300.75
21	2188	182 – Etat civil registres	Autres immobilisations	+170.00
21	2151	185 – Atribus Zetting	Réseaux de voirie	+2 750.00
21	2151	186 – Lotissement rue de la barrière	Réseaux de voirie	+107 233.03
			Total	+ 166 287.58 €

Réduction des Crédits

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
23	2313	138 - Groupe scolaire	Bâtiments scolaires	- 49 396.80
23	2315	148 – Eclairage public	Installations matériel et outillage	- 9 357.00
23	2315	179 - aire de jeux	Installations matériel et outillage	- 300.75
23	2315	186 – lotissement rue barrière	Installations matériel et outillage	- 107 233.03
			Total	- 166 287.58 €

8. DCM2021032 - Loyer restaurant – remise covid

Le conseil municipal, Après délibération, **par 14 voix pour, 1 voix contre, 0 abstention**, Autorise la suppression du loyer de mai 2021 pour le bail du restaurant.

Intercommunalité

9. DCM 2021033 - Création réseau de sentiers de randonnée pédestre

Le conseil municipal, Après délibération, **à l'unanimité**, donne un avis favorable au réseau de sentiers de randonnée pédestre et autorise la pose de jalonnements permanents du cheminement à l'aide du balisage et de la signalétique homologués,

Il s'engage à veiller au maintien des équipements de signalisation de l'itinéraire, à préserver l'accessibilité des chemins ruraux et sentiers communaux inscrits au plan et à ne pas aliéner leur emprise, à interdire la coupure des chemins par des clôtures

IL demande au Conseil Départemental d'inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée les chemins ruraux et sentiers communaux répertoriés.

Culte

10. DCM2021034 - Approbation de la modification des circonscriptions territoriales de l'Eglise de confession d'Augsbourg d'Alsace Moselle

Le conseil municipal, Après délibération, **à l'unanimité**, émet un avis favorable au rattachement de la commune d'Erckartswiller à la paroisse de Weinbourg ainsi qu'à la modification des ressorts des consistoires de La Petite Pierre et d'Ingwiller et des inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller que ce rattachement entraîne.

Il émet également un avis favorable au changement de nom de l'inspection de La Petite Pierre en inspection Alsace Bossue -Moselle.

Divers

11. Décisions prises par délégation

M. Le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 02 juin 2020 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

➤ Marchés publics

N° DECISION	OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT TTC	Nomenclature ACTES
2021DEC007	Montage des agrès – aire de jeux Dieding	MEFRAN ALTRAD	8 400 €	1.1

12. Divers et communication

a) Adjudication du bois de chauffage

Elle aura lieu le 8 mai 2021 dans la salle socioculturelle

b) Etude sentier randonnée pédestre

Le Club Vosgien étudie la possibilité d'aménager un sentier de randonnée pédestre qui relierait Zetting et Dieding.

c) Etat de catastrophe naturelle

La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour mouvements de terrains consécutifs à la sécheresse pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 septembre 2020. L'arrêté a été publié au journal officiel le 7 mai 2021. Les administrés ont 10 jours pour déclarer les dégâts constatés auprès de leurs assureurs.

Tous les points ayant été épuisés, le maire clôt la séance à 18 h30

Le secrétaire de séance
Signé : Didier STERN

Le Maire,
Bernard FOUILHAC-GARY

